

Pourquoi?

Le Passeport Junior Adapté a pour objectif d'aider financièrement les familles dont les enfants s'inscrivent :

- à des activités organisées par les associations culturelles et sportives mornantaises
- à une association non mornantaise si l'offre n'existe pas à Mornant
- au centre aquatique intercommunal Les Bassins de l'Aqueduc

Quelles sont les conditions?

Le dispositif s'adresse aux familles mornantaises pour les enfants de la naissance au CM2, ou jusqu'à 18 ans pour les enfants porteurs d'un handicap et non-scolarisés.

Le CCAS participe aux frais réglés (adhésion et cotisation) par les familles pour l'inscription de leur enfant à une activité régulière par an.

Et concrètement?

La participation du CCAS, calculée à l'euro près, correspond à un pourcentage de la somme engagée par famille pour la pratique de l'activité, avec un remboursement plafond. Le pourcentage est calculé en fonction du quotient familial CAF.

Quand et comment faire?

Les familles choisissent une activité et règlent la cotisation à l'association. Le Passeport Junior Adapté leur est remis complété. Les familles le retournent accompagné des pièces justificatives nécessaires au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Attention, tout dossier rendu incomplet ne pourra pas être traité.

Vous devez nous fournir:

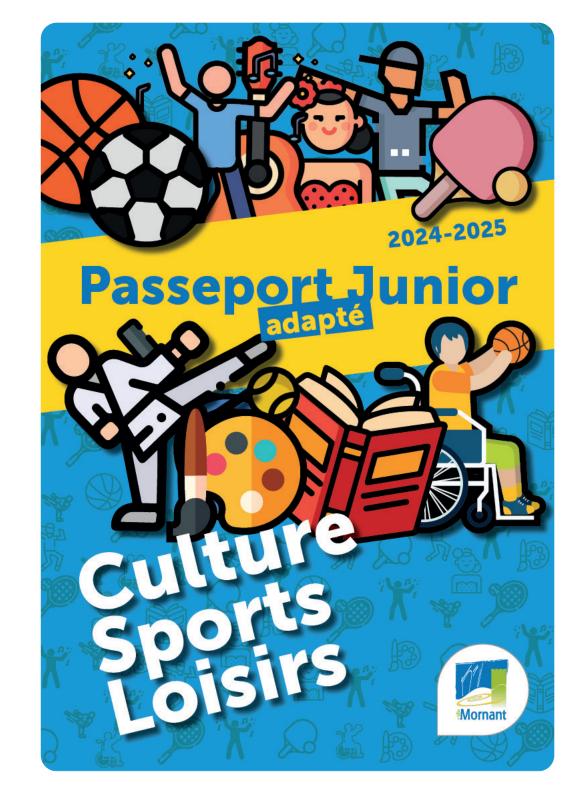
- + une attestation CAF mentionnant votre quotient familial ainsi que le détail des prestations reçues,
- + un RIB,
- + la notification MDPH pour les enfants en situation de handicap,
- + une attestation du médecin justifiant le handicap en l'absence de notification MDPH.

Si le dossier est complet, le CCAS verse la participation aux familles bénéficiaires par mandat administratif.

Contact:

Le CCAS est à votre disposition 04 78 44 00 46 - ccas@ville-mornant.fr Mairie de Mornant - BP6 - 69440 Mornant

www.ville-mornant.fr



Passeport Junior Adapté 2024-2025

| Nom de l'enfant : | Prénom: | Association: |
|---|-----------------------|--|
| | | ☐ Centre aquatique intercommunal Les Bassins de l'Aqueduc. |
| Date de naissance : | | |
| Adresse: | | Activité : |
| | | Montant réglé : |
| | | (adhésion et frais d'inscription à l'activité) |
| Établissement fréquenté : (pour les enfants scolarisés) | | Date d'inscription : |
| Classe: | | ☐ Trimestre ☐ Semestre ☐ Année |
| Nom de la personne responsable : | | Tampon de l'association ou du Centre aquatique intercommunal OBLIGATOIRE : |
| Adresse : | | |
| | | Signature du Président ou d'un responsable délégué : |
| Téléphone : | | Le Passeport Junior Adapté est à retourner au CCAS après l'inscription de l'enfant à l'activité. |
| Courriel: | | Vous devez nous fournir: + une attestation CAF mentionnant votre quotient familial ainsi que |
| Nombre d'enfants à charge : | Signature des parents | le détail des prestations reçues, + un RIB, + la potification MDPH pour les enfants en situation de handican |

+ la notification MDPH pour les enfants en situation de handicap, + une attestation du médecin justifiant le handicap en l'absence de

notification MDPH.